

Communiqué de presse

Lancement de la 5^e édition du budget participatif Appel à projets – 01^{er} mars au 30 avril

La Ville de Talence lance cette année la cinquième édition de son budget participatif : l'occasion pour tous les Talençais de faire entendre leur voix et de proposer les futurs projets qui façonneront la Ville.

Véritable outil de participation et de démocratie locale, le budget participatif offre la possibilité aux habitants de s'impliquer dans leur ville en proposant puis en votant l'affectation d'une partie du budget d'investissement sur la base de projets citoyens. La Ville de Talence a lancé le premier budget participatif de l'ancienne région Aquitaine en 2017, avec une enveloppe allouée de 350 000€. Depuis lors, plus de 60 projets ont été élus, pour un budget d'1,4 millions d'euros : Talence est donc une ville résolument participative, qui voit de nombreux projets innovants fleurir grâce à ses habitants toujours plus impliqués dans la construction de leur ville de demain.

Ouverture de l'appel à projet

La Ville lance cette année sa cinquième édition, qui comportera quatre étapes clefs :

- l'appel à projet,
- l'instruction et la construction du projet,
- le vote par les Talençais,
- la phase de réalisation des projets lauréats par la Ville les deux années suivantes.

Le budget participatif est ainsi lancé à partir du 1^{er} mars avec l'appel à projet, qui sera ouvert jusqu'au 30 avril. Pendant deux mois, les habitants pourront déposer leurs idées auprès de la Ville, de manière individuelle ou collective. Pour ce faire, deux possibilités :

- sur la plateforme numérique de la participation citoyenne talenceparticipation.fr
- en remplissant un formulaire papier directement à l'Hôtel de Ville.

Afin d'accompagner au mieux les porteurs de projet, la Ville de Talence a élaboré un guide explicitant chaque étape : quels sont les critères de recevabilité des projets, comment déposer son projet sur la plateforme, comment voter... Il est consultable numériquement sur le site de la Ville et sur la plateforme de participation, ainsi qu'en version papier en mairie.

Lancement d'une plateforme de la participation

À l'occasion du lancement de cette nouvelle édition, la Ville ouvre une plateforme de la participation. Elle donne accès à toutes les informations relatives aux instances participatives talençaises (conseils participatifs de quartier, conseil municipal des enfants et conseil citoyen), aux budgets participatifs (dépôt des projets pour l'édition en cours, consultation des projets issus des précédentes éditions) et aux « ateliers de ville » (réunions d'informations, consultations, concertations, ateliers de co-construction, sondages).